



Problème de VMC

Par Arwen7833

Bonjour à tous

Par avance merci des réponses que vous pourrez m'apporter . Je suis locataire d'une maison (bailleur social) où il y a un système de VMC depuis 11 ans .

J'ai toujours entretenu les bouches d'aération , nettoye les filtres . Les tuyaux sont peu accessibles car situés au plafond au dessus d'une baignoire ou d'un toilette . Récemment , j'ai eu une tache de moisissure sur un plafond , j'ai donc vérifié les bouches de VMC

Qu'elle ne fut pas ma surprise de constater que la gaine qui part de le plafond est obstruée de poussière et humide ce qui n'est pas très normal ce n'est jamais arrivé .

Je ne peux accéder au système vmc car dans les

Combles sans escalier ni échelle , je n'ai même pas pas le

Mode d'emploi .

Ma question est dois je faire nettoyer les tuyaux à mes frais ? Il est noté dans un texte que l'ont doit nettoyer les conduits d'aération certes , mais Concernant les bouches de sortie je n'ai accès qu'à une petite partie de gaine , qui part ensuite dans les plafonds et les murs . De plus je n'ai jamais fait faire une intervention sur la vmc par rapport à la garantie que mon propriétaire peut avoir .

Je vous remercie des réponses que vous pourrez m'apporter

Bonne journée

Par yapasdequoi

Bonjour

Vous pouvez faire appel à une entreprise qui fera le nettoyage des gaines et vérifiera la VMC.

Un moteur de VMC dure très longtemps.

Par Arwen7833

Bonjour

Est ce à la charge de mon propriétaire ou pas ? Je lis des informations très contradictoires sur le sujet.

Merci à vous

Par yapasdequoi

Le nettoyage et le contrôle est une charge locative.

Si une panne importante survient, il faut demander un devis et l'envoyer au propriétaire.